



Version avril 2016

PROGRAMME ONVAR TERRES EN VILLES

Année 2016

PREMIERE PARTIE – PRESENTATION GENERALE DE LA PROGRAMMATION 2016

1.1 – Présentation synthétique de l'état d'avancement du programme 2015 : un démarrage plus complexe que prévu pour un programme consolidé

Ce qui était prévu

Le programme initial et le budget prévisionnel d'avril 2015 prévoyait la réalisation en 2015 des actions suivantes :

- Pour l'objectif 1 : Identifier les innovations des projets agricoles et alimentaires d'agglomération en matière de gouvernance, d'expertises mobilisées et de conseils aux agriculteurs et les évaluer au regard de l'implication du monde agricole et de leur dimension agroécologique
 - Identifier les innovations des projets agricoles et alimentaires d'agglomération en matière de gouvernance, d'expertises mobilisées et de conseils aux agriculteurs et les évaluer au regard de l'implication du monde agricole et de leur dimension agroécologique
 - Constituer la banque de données en mini-observatoire
 - Bâtir l'échantillon d'analyse au regard de la typologie et d'un cahier des charges rigoureux validé par les scientifiques
 - Réaliser l'analyse partagée en mobilisant 2 groupes nationaux d'échanges de pratiques et mise en débat à l'atelier projet

- Pour l'objectif 5: Pilotage et évaluation de l'action
 - Pilotage général et par action, communication sur le programme, évaluation (3 jours)

Ce qui a été réalisé au 31 décembre 2015

Terres en villes a au 31 décembre :

- Identifié la plupart des innovations des projets agricoles et alimentaires d'agglomération en matière de gouvernance, d'expertises mobilisées et de conseils aux agriculteurs et réalisé une première évaluation au regard de l'implication du monde agricole et de leur dimension agro-écologique : il lui restera à apporter des compléments pour certaines agglomérations et à peaufiner la première évaluation
- Constituer la banque de données en mini-observatoire
- Commencé à bâtir l'échantillon d'analyse

La méthode retenue a consisté :

- Dans un premier temps à réaliser une première analyse des actions agri-alimentaires :
 - en mettant à jour la collecte des actions des agglomérations membres concernant l'agriculture de proximité et l'alimentation, collecte réalisée la dernière fois en 2013: ce travail finalement bien plus lourd que prévu, a été conduit en complémentarité avec deux autres projets de Terres en Villes, le projet «*Co-construire une démarche de mise en œuvre et de gouvernance d'un système alimentaire durable des agglomérations et métropoles françaises*» (2015 – 2017) financé par la Fondation Carasso et le projet de recherche-action interrégional PSDR4 Frugal (*FoRmes Urbaines et Gouvernance ALimentaire* – 2015 à 2019).
Il a déjà fallu mettre à jour les informations relatives aux agglomérations de Amiens, Angers, Caen, Grenoble/Pays Voironnais, Lille, Lorient, Lyon, Nantes, Rennes, Saint-Etienne, Toulouse et le secteur Triangle vert, Plateau de Saclay et Plaine de Versailles.
Il a fallu réaliser la collecte sur deux agglomérations nouvellement adhérentes début 2015, les agglomérations de Douai et du Havre.
Ce sont plus de 150 actions qui ont été identifiées.
 - en définissant le périmètre des actions agri-alimentaires entrant dans l'analyse et à les qualifier
 - en définissant l'innovation et à contrario, le profil type des actions « standard » en faveur de l'agri-alimentaire,
 - en commençant à identifier les actions innovantes (50 actions) et à les croiser avec l'existence d'un collectif d'agriculteurs formel ou informel et avec la prise en compte de préoccupation agro-écologiques.
- Dans un deuxième temps à réaliser une première analyse des GI2E ainsi conduite :
 - Utilisation des ressources en ligne du ministère pour étudier l'ensemble des champs d'actions des GI2E qui sont labellisés (128 fiches GI2E au 5 octobre disponibles sous forme de fiches sur le site du MAAF).
 - L'analyse de ces documents a été faite selon plusieurs champs en réponse aux questions suivantes :
 - relation entre GI2E et actions dite de politique alimentaire
 - lien direct avec une collectivité associée en tant que partenaire
 - caractère pilote et innovant si le GI2E présente une action dite alimentaire avérée ou potentielle
- Dans un troisième temps croiser les deux approches pour commencer à construire l'échantillon d'analyse

L'ensemble de ces données et résultats constitue la banque de données et le mini-observatoire sous Excel.

Les actions prévues non réalisées sont reportées sur 2016, soit :

- Stabiliser l'échantillon d'analyse au regard de la typologie et d'un cahier des charges rigoureux validé par les scientifiques
- Réaliser l'analyse partagée en mobilisant 2 groupes nationaux d'échanges de pratiques et mise en débat à l'atelier projet

Il faudra de plus intégrer les actions des agglomérations d'Artois Comm (Béthune et Bruay-en-Artois) et de Rouen qui ont adhéré tout dernièrement au réseau et vérifier plus à fond l'ensemble des actions.

Les raisons du décalage avec la prévision

Elles sont plurielles :

- L'évolution du réseau Terres en Villes : quatre agglomérations ont rejoint le réseau en 2015 alors que deux le quittaient pour des raisons budgétaires. Il a fallu réactualiser les données et acquérir les connaissances nécessaires
- Une collecte de données et une identification des innovations plus complexes que prévu
 - une mise à jour plus longue que prévu
 - des définitions préalables à stabiliser
 - une articulation du projet ONVAR à construire avec les autres projets alimentaires de TEV et à promouvoir dans le réseau
 - une stagiaire malade qui a dû rompre la convention de stage entre Terres en Villes, Supagro Montpellier et elle-même sans avoir pu même commencer son travail
 - la mobilisation à l'automne de nouveaux chargés de mission pour réaliser le travail. Sandrine Dauphin, ingénieur agronome et chargée de mission, a remplacé Carole Barthes jusqu'alors en contrat de professionnalisation le 1^{er} septembre 2015 et Jonathan Charles a complété l'équipe en devenant le deuxième chargé de mission de Terres en Villes le 1^{er}

octobre 2015. Ils ont avec Serge Bonnefoy, secrétaire technique, et Carole Barthès en son temps, réalisé les travaux 2015.

- Le retard administratif préalable dû à la prise de décision du Ministère

Conclusions :

- Un projet innovant, gourmand en temps de travail et complexe à conduire,
- Mais un projet bien consolidé en 2015, structurant de la stratégie du réseau et adapté aux objectifs du PNDAR

On a donc choisi de conduire ce projet à un rythme plus prudent pour l'avenir.

1.2 – Présentation du contexte qui conduit à poursuivre le programme engagé conformément au prévisionnel

Le projet ONVAR de Terres en villes est une des pièces maîtresses de la stratégie du réseau qui vise à se constituer en *lieu ressources des projets et politiques agricole et alimentaire des agglomérations et métropoles françaises* : c'est en effet le projet qui s'adresse directement aux agriculteurs et aux agents de développement agricole.

La stratégie « Lieu ressource » de Terres en villes fortement consolidée en 2015 s'appuie sur l'articulation de 5 grands projets concernant la thématique alimentaire qui sont :

- Le premier projet «*Co-construire une démarche de mise en œuvre et de gouvernance d'un système alimentaire durable des agglomérations et métropoles françaises*» (2015 – 2017) financé par la Fondation Carasso est centré sur la gouvernance alimentaire et privilégie les échanges entre agglomérations les plus avancées sur la thématique et agglomérations désireuses de se doter d'une politique alimentaire.
- Le deuxième projet, la recherche-action interrégionale PSDR4 Frugal (*FoRmes Urbaines et Gouvernance ALimentaire* – 2015 à 2019) est centré sur le système alimentaire métropolitain durable. Elle a pour but d'accroître la connaissance scientifique nécessaire à la conduite de ces politiques globales qui intéressent des domaines très variés : flux économiques, partage de la valeur ajoutée, logistique, partenariat public/privé, gouvernance et initiatives citoyennes, formes agri-urbaines, évolution des systèmes d'exploitation, système alimentaire métropolitain, durabilité, articulation des politiques publiques, ...
- Le troisième projet est justement *le projet ONVAR 2015 – 2020* conduit au bénéfice des agriculteurs
- Le quatrième projet, le projet de mobilisation collective pour le développement rural (MCDR) «*Réseau national pour un projet alimentaire territorial co-construit et partagé (Rn PAT)* » (2015 – 2018), est centré sur le dispositif du PAT créé par la LAAF. Il s'adresse à l'ensemble des territoires français.
- Enfin le cinquième projet dont Terres en villes est partenaire en tant qu'acteur référent de la thématique alimentaire, est le projet de MCDR intitulé CAPDOR-PSDR «*Capitalisation et Diffusion des Connaissances issues des dispositifs de Recherche partenariale sur le développement agricole et rural*» piloté par l'Inra. Il complète l'implication du réseau dans le projet PSDR4 Frugal.

Ces cinq projets articulés visent à prendre en compte autant ce faire se peut l'ensemble de la question alimentaire (système alimentaire territorial, gouvernance, politique et projet alimentaire), l'ensemble de ses champs (filrière alimentaire, nutrition/santé, accessibilité sociale, culture et gastronomie, environnement, urbanisme et aménagement...), l'ensemble des acteurs (collectivités et Etat, agents économiques dont agriculteurs, monde de la société civile) et à couvrir l'ensemble des compétences souhaitables d'un lieu ressource (production de connaissances, observation et parangonnage, recherche-action, expérimentation, formation, évaluation, capitalisation, information, appui et assistance à maîtrise d'ouvrage, contribution politique).

Enfin cette stratégie est confrontée systématiquement à la pratique puisque Terres en villes apporte un appui ou une assistance à maîtrise d'ouvrage à ces membres et principaux partenaires: actuellement évaluation de la charte agricole de Lorient agglomération, appui pour la délibération cadre Agriculture et Alimentation de la Métropole Européenne Lilloise, opération CAAP'Agglo du Nord-Pas de Calais, interventions lors de formations CNFPT et CAP rural...

1.3 – Rappel des éventuelles attentes formulées par le comité scientifique, le Ministère ou le représentant de l'Etat

Il n'y a pas eu d'attentes formulées durant cette année 2015.

1.14 – Des évolutions mineures du programme prévisionnel 2014-2020

Les évolutions portent sur deux points :

- L'agenda :
 - On décale comme déjà annoncé ci-dessus de 2015 à 2016 les opérations suivantes :
 - Objectif 1 : Identifier les innovations des projets agricoles et alimentaires d'agglomération en matière de gouvernance, d'expertises mobilisées et de conseils aux agriculteurs et les évaluer au regard de l'implication du monde agricole et de leur dimension agroécologique
 - Stabiliser l'échantillon d'analyse au regard de la typologie et d'un cahier des charges rigoureux validé par les scientifiques. A noter que l'on prévoit dorénavant de *réaliser quelques enquêtes* pour les actions les plus innovantes.
 - Réaliser l'analyse partagée en mobilisant 2 groupes nationaux d'échanges de pratiques et mise en débat à l'atelier projet
 - On réduit les activités prévues initialement en 2016 aux opérations suivantes :
 - Objectif 1 : Identifier les innovations des projets agricoles et alimentaires d'agglomération en matière de gouvernance, d'expertises mobilisées et de conseils aux agriculteurs et les évaluer au regard de l'implication du monde agricole et de leur dimension agroécologique
 - Produire le rapport et les fiches
 - Objectif 5 : Pilotage général et par action, communication sur le programme, évaluation

L'évolution dans l'équipe de Terres en villes (départ fin mai et remplacement de la chargée de mission Sandrine Dauphin) et l'impossibilité de mobiliser cette année un stagiaire de la formation IPAD de Supagro Montpellier relative à la question alimentaire ont conduit à décaler **l'ensemble de l'objectif 2** en 2017 pour mieux le conduire : le thème ne semble pas avoir intéressé les étudiants de la promotion 2016/2017. *Il faudra en 2017 élargir la recherche de stagiaire aux écoles d'ingénieurs en agriculture, type Isara.*

- On décale de 2016 à 2017 les opérations suivantes :
 - Objectif 2 : Identifier les principales compétences à mettre en œuvre en matière de développement agricole et les hybridations nécessaires en matière d'expertise pour des projets alimentaires locaux durables co-construits
 - Réaliser une étude documentaire scientifique
 - Croiser ses résultats avec ceux de l'évaluation (cf. objectif 1)
 - Animer 3 ateliers multi-acteurs (1 Paris et 2 en région) en vue de produire une proposition
 - Produire la note de synthèse et les fiches "Le Point sur" in itinere
 - Objectif 3 : Produire les démarches et outils méthodologiques nécessaires, y compris en matière de formation
 - La mettre en débat lors d'un séminaire national
 - Un des 3 ateliers d'écriture
- La gouvernance

Le trinôme de pilotage, l'équipe technique et l'atelier projet multi-acteurs sont confirmées. On se propose simplement de supprimer l'équipe scientifique sachant que Terres en villes mettra en place en 2016 un comité scientifique général qui reprendra la fonction attribuée initialement à l'équipe scientifique Onvar.

1.15 – Tableau de synthèse d'affectation de l'action élémentaire aux priorités thématiques, actualisées en 2016 mais sans changement

Le programme prévisionnel initial a affecté l'action élémentaire aux orientations stratégiques du PNDAR de la façon suivante :

- « à 15 % sur l'orientation 1 «augmenter l'autonomie» ;
- à 35 % sur l'orientation 2 «promouvoir la diversité» ;
- à 50 % sur l'orientation 3 «améliorer les capacités d'anticipation».

Le programme prévisionnel initial a affecté ainsi l'action élémentaire aux priorités thématiques :

- « 20 % dans la thématique prioritaire 2.1 Re-concevoir, co-construire et diffuser des systèmes de production basés sur les principes de l'agroécologie, renforçant l'autonomie et la résilience des exploitations agricoles et optimisant les processus écologiques à des fins de production agricole (eau, sols, cycle des nutriments, biodiversité, pollinisateurs,...)
- 50 % dans la thématique prioritaire 2.8 Favoriser l'émergence de projets de développement territoriaux
- 10 % dans la thématique prioritaire 3.1 Caractériser, améliorer et adapter la qualité nutritionnelle, technologique et sanitaire des produits agricoles, alimentaires et non-alimentaires aux demandes sociales, aux évolutions démographiques, aux exigences des consommateurs et des industries de transformation
- 20 % dans la thématique prioritaire 3.2 Initier des projets de valorisation locale des produits alimentaires ou non alimentaires. »

L'action étant poursuivie conformément au programme prévisionnel, il n'y a pas lieu d'apporter de modification.

On propose donc en cohérence avec le PNDAR et la Loi LAAF, de centrer le projet sur l'implication des agriculteurs, de leurs collectifs et de leurs organisations de développement **dans la co-construction de projets alimentaires locaux** (au sens du projet retenu lors des débats parlementaires de la LAAF) qui promeuvent **une agro-écologie adaptée au territoire (péri) urbain**.

DEUXIEME PARTIE – PRESENTATION DES EVOLUTIONS DE L'ACTION ELEMENTAIRE EN 2016

2.1 – Un positionnement du programme renforcé en 2016 dans le programme d'actions du réseau et dans l'engouement pour les PAT

Ce positionnement a été explicité ci-dessus. Le programme pluriannuel est intégré au programme d'actions du réseau et à la gouvernance du réseau. Il est en pleine cohérence avec ces orientations stratégiques. Ceci explique d'ailleurs que Terres en villes s'investissent si fortement dans un tel programme.

Positionné sur la problématique agricole périurbaine, il est tout à fait complémentaires des travaux des autres Onvar et est en pleine cohérences avec les orientations du PNDAR qu'il enrichira.

2.2 – Une gouvernance mieux articulée aux autres projets de la thématique alimentaire portés par le réseau

C'est le rôle de la commission 3 de Terres en villes et du trinôme de pilotage d'assurer une bonne articulation entre le projet ONVAR et les autres projets dédiés à la question alimentaire. La création d'un comité scientifique unique pour l'ensemble des projets participe de cette évolution.

2.3 – Les tâches 2016 adaptées à un agenda rééchelonné

Comme déjà dit ci-dessus, on ne modifie en aucun cas les tâches mais on revoit leur calendrier de réalisation en prenant en compte la plus grande complexité du projet et la sous-estimation initiale du temps de travail nécessaire à la réalisation de ces tâches, soit le calendrier suivant de l'action élémentaire « ***Evaluer et renouveler les modalités d'implication des agriculteurs et du développement agricole dans l'élaboration de projets alimentaires d'agglomération promouvant l'agroécologie*** »

Objectif	Intitulé	Prévision	Réalisation effective		
			2015	2016	2017
Objectif 1 : Identifier les innovations des projets agricoles et alimentaires d'agglomération en matière de gouvernance, d'expertises mobilisées et de conseils aux agriculteurs et les évaluer au regard de l'implication du monde agricole et de leur dimension agroécologique	Identifier les innovations des projets agricoles et alimentaires d'agglomération en matière de gouvernance, d'expertises mobilisées et de conseils aux agriculteurs et les évaluer au regard de l'implication du monde agricole et de leur dimension agroécologique	2015	2015	Complément	
	Constituer la banque de données en mini-observatoire	2015	2015	Complément	
	Bâtir l'échantillon et la grille d'analyse au regard de la typologie et d'un cahier des charges rigoureux validé par les scientifiques	2015	2015 et 2016		
	Réaliser l'analyse partagée en mobilisant 2 groupes nationaux d'échanges de pratiques et mise en débat à l'atelier projet	2015		2016	
	Produire le rapport et les fiches	2015		2016	
Objectif 2 : Identifier les principales compétences à mettre en œuvre en matière de développement agricole et les hybridations nécessaires en matière d'expertise pour des projets alimentaires locaux durables co-construits	Réaliser une étude documentaire scientifique	2016			2017
	Croiser ses résultats avec ceux de l'évaluation (cf. objectif 1)	2016			2017
	Animer 3 ateliers multi-acteurs (1 Paris et 2 en région) en vue de produire une proposition	2016			2017
	Produire la note de synthèse et les fiches "Le Point sur" in itinere	2016			2017
Objectif 3 : Produire les démarches et outils méthodologiques nécessaires, y compris en matière de formation	La mettre en débat lors d'un séminaire national	2016			2017
	Rédiger et publier démarches et outils 3 Ateliers d'écriture et mise en forme des outils, 1 équipe scientifique Rédaction et publication sous format numérique	2016			2017
	Publication sous format numérique	2017			2017

Objectif (suite)	Intitulé	Prévis-sion	Réalisation effective		
			2015	2016	2017
<i>Objectif 4 : Diffuser les résultats et expérimenter</i>	Présenter la démarche : - lors d'une Rencontre nationale en 2017 - en région : 3 présentations	2017			2017
	Diffuser les outils	2017			2017
	Former les acteurs : formations test en 2017 (agriculteurs responsable collectifs agricoles, agents de développement et collectivité), poursuite à calibrer ultérieurement de 2018 à 2020	2017			A rées-timer fin 2016
	Expérimenter dans des agglomérations pilote : 6 expérimentations - Arrêter les agglomérations pilote et définir les conditions et le cahier des charges en 2017 - Conduite de l'expérimentation de 2018 à 2020	2017			
	Capitaliser et évaluer l'expérimentation - Veille par l'observatoire - Bilan et évaluation	2017			
	Mettre à jour démarches et outils avec ateliers locaux, groupes d'échanges et de pratiques, ateliers projet et dialogue avec collectifs scientifiques	2017			
Objectif 5: Pilotage et évaluation de l'action	Pilotage général et de l'action, communication sur le programme, évaluation	Toutes les années	Toutes les années		

1.3 – Affectation des moyens humains

Le changement porte sur les chargés de mission et le nombre de jours par opération ré-estimé à la hausse en raison de la complexité de l'opération et d'une sous-estimation initiale.

Les salariés concernés en 2016 seront donc

- Serge Bonnefoy, secrétaire technique dont le coût de journée baisse puisque dorénavant les charges indirectes sont réparties sur 2 ,9 ETP et sur 228 jours contre 209 en 2015. On l'a estimé à 850 euros contre 1020 en 2015, ce qui pourrait être sous-estimé.
- Sandrine Dauphin, chargée de mission au coût de journée de 580 euros. Elle sera remplacée en cours d'année, au plus tôt en juin 2016.
- Jonathan Charles, chargé de mission au coût de journée de 450 euros

Objectif	Intitulé	2015		2016	
		Prévisionnel	Réestimé	Prévisionnel	Réestimé
Objectif 1 : Identifier les innovations des projets agricoles et alimentaires d'agglomération en matière de gouvernance, d'expertises mobilisées et de conseils aux agriculteurs et les évaluer au regard de l'implication du monde agricole et de leur dimension agroécologique	Identifier les innovations des projets agricoles et alimentaires d'agglomération en matière de gouvernance, d'expertises mobilisées et de conseils aux agriculteurs et les évaluer au regard de l'implication du monde agricole et de leur dimension agroécologique	5 jours Serge Bonnefoy 9 jours Carole Barthes 2 mois de stagiaire	20 jours Serge Bonnefoy 3 jours Carole Barthes 15 jours Sandrine Dauphin 10 jours Jonathan Charles		Intégration Douai et Rouen : 6J JC
	Constituer la banque de données en mini-observatoire	1j CB, 1J SB+ 1 mois stagiaire	1J SB et 5j SD		Stabilisation : 1 j SB, 2 j SD,
	Bâtir l'échantillon et la grille d'analyse au regard de la typologie et d'un cahier des charges rigoureux validé par les scientifiques + quelques enquêtes	4 jours SB et 1 mois stagiaire 1 équipe scientifique : 2j SB	2 jours SB		3 j SB et 10 j SD
	Réaliser l'analyse partagée en mobilisant 2 groupes nationaux d'échanges de pratiques et mise en débat à l'atelier projet	2 j SB et CB par groupes (2) 2 j SB et 2 CB pour atelier projet 3 j SB pour analyse et 1 mois stagiaire			4 j SB pour 1 groupe et SD pour l'autre 4 j SB et 4 SD pour 1 atelier projet 3 j SB pour analyse, 3 j SD
	Produire le rapport et les fiches	3 j SB, 2jCB et 2 mois stagiaire		3 j SB, 2jCB et 2 mois stagiaire	2 j SB, 5J SD pour analyse
Objectif 2 : Identifier les principales compétences à mettre en œuvre en matière de développement agricole et les hybridations nécessaires en matière d'expertise pour des projets alimentaires locaux durables co-construits	Réaliser une étude documentaire scientifique			5 jours de Serge Bonnefoy 3 mois de stagiaire	
	Croiser ses résultats avec ceux de l'évaluation (cf. objectif 1)			5 jours de Serge Bonnefoy	
	Animer 3 ateliers multi-acteurs (1 Paris et 2 en région) en vue de produire une proposition			2*3j SB pour 3 ateliers, 1 mois stagiaire	
	Produire la note de synthèse et les fiches "Le Point sur" in itinere			10 j SB, 5 j CB et 2 mois stagiaire	
Objectif 3 : Produire les démarches et outils méthodologiques nécessaires, y compris en matière de formation	La mettre en débat lors d'un séminaire national			5 j SB et 5 CB, 1 mois de stagiaire	
	Rédiger et publier démarches et outils 3 Ateliers d'écriture et mise en forme des outils, 1 équipe scientifique Rédaction et publication sous format numérique			5j SB, 1 j CB et 1 mois stagiaire 3 j SB et 2 CB pour 1 atelier d'écriture	
	Publication sous format numérique				

<i>Objectif 4 : Diffuser les résultats et expérimenter</i>	Présenter la démarche : - lors d'une Rencontre nationale en 2017 - en région : 3 présentations	Non concerné car 2017
	Diffuser les outils	
	Former les acteurs : formations test en 2017 (agriculteurs responsable collectifs agricoles, agents de développement et collectivité), poursuite à calibrer ultérieurement de 2018 à 2020	
	Expérimenter dans des agglomérations pilote : 6 expérimentations - Arrêter les agglomérations pilote et définir les conditions et le cahier des charges en 2017 - Conduite de l'expérimentation de 2018 à 2020	
	Capitaliser et évaluer l'expérimentation - Veille par l'observatoire - Bilan et évaluation	
Objectif 5: Pilotage et évaluation de l'action	Mettre à jour démarches et outils avec ateliers locaux, groupes d'échanges et de pratiques, ateliers projet et dialogue avec collectifs scientifiques Pilotage général et de l'action, communication sur le programme, évaluation	Idem prévision : 3 j SB

TROISIEME PARTIE – TABLEAUX DE DESCRIPTION TECHNIQUE ET BUDGETAIRE

3.1 – Tableau des actions et opérations du programme (Darwin « Liste des actions et opérations »)

3.2 – Le compte prévisionnel de réalisation consolidé

3.3 – Le compte prévisionnel de réalisation contractant

3.4 – Le tableau des réalisateurs (édition Darwin « Liste des conventions »)

Le programme ONVAR Terres en Villes n'est pas concerné.

3.5 – Tableaux spécifiques Chambres d'agriculture

Le programme ONVAR Terres en Villes n'est pas concerné.

3.6 – Liste de synthèse des agents (édition Darwin « Liste des agents/Tous »)

3.7 - Tableau des prestataires

Le programme ONVAR Terres en Villes n'est pas concerné.